



Mercredi 1^{er} décembre 2020

Jour 1 : plénière d'ouverture

Prévenir de futures crises systémiques : que retenir aujourd'hui de la pandémie de la COVID-19 ?

1. CE QUE LA CRISE DE LA COVID-19 RÉVÈLE DE LA VULNÉRABILITÉ DE NOS SOCIÉTÉS

La pandémie de la COVID-19 a agi comme une révélatrice de la mondialisation. Par les circuits de propagation du virus d'abord, par la prise de conscience de l'imbrication planétaire des chaînes de production ensuite. Si le virus se joue des frontières, les réponses politiques ont principalement été conçues au niveau des états. Chacun peut mesurer les inégalités sociales face à cette crise inédite, ce fut le cas au travers des conditions de logement durant le confinement ou dans la fragilité de certains secteurs d'emplois.

Les réponses apportées sont inédites : retour partiel des frontières, appel à la souveraineté industrielle, plan de relance public national et européen inédit... Que faut-il, dès à présent, retenir de cette crise et de ce qu'elle révèle de la vulnérabilité de nos sociétés ?

2. QUELS ENJEUX POUR UNE RELANCE RÉSILIENTE ?

La crise sanitaire se prolonge aujourd'hui par une crise économique et sociale sans précédent dans l'histoire récente. Limiter la casse sociale et l'embrasement de la société est un objectif impérieux. Faut-il pour cela « relancer la machine » à l'identique, malgré les vulnérabilités révélées par la crise ? Faut-il accélérer l'avènement du « monde d'après » ? Comment peut-on penser une relance qui renforce la capacité de la société à faire face à de futurs chocs que l'on pressent majeurs, liés notamment aux dérèglements climatiques ? La fin du mois, la fin du monde : comment concilier les échéances ?

3. LA NÉCESSITÉ D'OUVRIRE DE NOUVEAUX IMAGINAIRES ?

Le confinement a été pour beaucoup une occasion d'interrogations et réflexions sur ce qui compte dans la vie. Articles, débats, colloques et consultations gouvernementales ont fleuri sur la façon de concevoir le monde et la société post COVID-19. Pourquoi la question des imaginaires est-elle aujourd'hui convoquée ? Sont-ils indispensables pour faire face aux enjeux des transitions ?

4. PLONGÉE DES AGENCES D'URBANISME DANS LES FUTURS SOUHAITABLES.

En quoi cela réinterroge-t-il nos façons d'observer les territoires, de faire de la prospective, d'animer le débat local entre élus et forces vives des territoires ?

Jour 2 : plénière de clôture

1. RETOUR SUR LES ATELIERS.

12 ateliers prospectifs, 12 représentations originales du monde en 2040 : la matinée de ce 2 décembre sera riche. Que retenir de ces explorations de nos futurs (heureux) ?

2. QUELS DÉFIS POLITIQUES POUR LE MONDE ANTHROPOCÈNE ?

L'humanité a aujourd'hui acquis une telle puissance qu'elle exerce, certainement, une influence majeure sur les grands cycles physiques, chimiques et biologiques planétaires. Des dérèglements majeurs en découlent, certains et pourtant largement imprévisibles. Et si la pandémie de la COVID-19 était une forme de répétition générale

d'autres crises à venir ? Comment regarder cet avenir incertain ? Comment s'y orienter ? Les notions de projet, d'aménagement et de développement ou encore de planification font-elle encore sens ?

3. EN CE DÉBUT D'UN NOUVEAU MANDAT, L'ACTION POLITIQUE POUR L'APRÈS.

2040, l'horizon peut paraître lointain. Pourtant, seuls trois mandats municipaux et intercommunaux nous séparent de cette échéance. Autant dire que l'histoire de 2040 s'écrit dès à présent. Face aux interpellations à l'échelle globale, que peut l'action publique locale ? Entre impuissance et fatalisme, l'espoir va-t-il renaître du local ? Que peut l'élu.e qui s'engage dans l'élaboration d'un « projet de territoire » ? Quelle interpellation des agences d'urbanisme pour préparer l'avenir ?

4. MOBILISER QUELS ACTEURS AVEC QUELS LEVIERS ?

5. SIGNATURE DU NOUVEAU PROTOCOLE ÉTAT-FNAU

CLÔTURE DE LA 41^e RENCONTRE

Ateliers du mercredi 2 décembre - matin

1 - 2040 : prendre soin de soi-même, c'est prendre soin des autres

Cet atelier est piloté par :

AGUR - Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque

AURM – Agence d'urbanisme de la région mulhousienne

FNAU – Fédération nationale des agences d'urbanisme

Dimension historiquement liée à l'urbanisme via notamment l'approche hygiéniste, la santé est revenue au premier plan avec la pandémie actuelle. La crise que nous traversons a fait apparaître certaines limites de nos modèles urbains, sociétaux et économiques (vulnérabilité des séniors, importance de la nature en ville qui reste souvent trop peu présente) tout comme elle a permis des innovations et a constitué un accélérateur (développement de la télémédecine, etc.). Un tel contexte sanitaire invite à repenser l'urbanisme, les deux sujets étant étroitement liés. L'urbanisme et l'aménagement du territoire ont ainsi un rôle à jouer dans la prévention de crises sanitaires et l'amélioration de la santé des personnes, que ce soit à travers la santé environnementale, la prise en compte de la santé lors de l'élaboration des grands schémas et plans d'urbanisme, les réflexions sur la dimension territoriale de la santé et notamment un accès suffisant aux soins en tous lieux, l'attention portée à des publics spécifiques... L'urbanisme agit aussi bien sur le cadre de vie et sur la santé morale, physique et psychique des habitants, mais aussi sur l'écosystème global du territoire. À ce titre, il se révèle ainsi être un puissant outil pour une amélioration des politiques publiques en faveur de la santé. Comment alors faire de la santé le futur aiguillon des politiques publiques territoriales, en complément et en cohérence avec les autres transitoires, pour bâtir un futur résolument optimiste à l'horizon 2040 ? Tous ces aspects seront pris en compte pour mener un travail de prospective avec un panel d'experts de profils et d'horizons géographiques différents en partant d'un principe simple : il n'y aura pas de futurs heureux sans une attention renouvelée à l'amélioration et la préservation de la santé.

2 - Quelle sera la vie rêvée des jeunes actifs en 2040 ?

Cet atelier est piloté par :

AudeLor - Agence d'urbanisme, de développement économique et technopole du pays de Lorient

QCD - Quimper Cornouaille Développement

Les jeunes actifs de 2040 viennent de naître ou ont à peine 10 ans aujourd'hui. Lorsqu'ils seront trentenaires, qu'auront-ils à nous dire de la société dans laquelle ils ont évolué ? Quel sera leur terrain de jeu ? Villes ou campagnes comme les analystes de la crise de la COVID-19 nous laissent entrevoir l'avenir radieux des post-confinés ? Seront-ils urbains ou nomades, hyper-connectés et télétravailleurs ou en recherche d'un sens plus aigu des relations sociales ? Les « jeunes » peuvent-ils nous raconter la ville, le monde tel qu'ils le souhaitent ? En 2040, à quoi un jeune actif peut-il aspirer ?

3 - Quelles formes prendront les villes en 2040 ?

Cet atelier est piloté par :

AUDAB - Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté

Face aux crises sanitaires et écologiques, la ville moderne montre des difficultés à assurer aux habitants une qualité de vie équilibrée et apaisée. Récemment, le confinement lié à la crise de la COVID-19 a poussé de nombreux habitants à fuir les métropoles pour se réfugier, parfois loin, dans les villes de taille moyenne ou les villages offrant un cadre de vie plus naturel et serein.

Le confinement a également engendré des changements dans les comportements sociaux, oscillant entre solidarité et méfiance. Ces événements, massifs et soudains, réinterrogent le modèle de la ville future, qui devra garantir des conditions de vie à la fois résilientes, adaptables et soutenables.

Partant du postulat qu'en 2040 la société française/européenne sera fortement décarbonée et résiliente, le thème de l'atelier sera décliné sous l'angle de trois fonctions distinctes :

- qu'en sera-t-il de la ville hospitalière ? Quid des formes urbaines et des espaces publics ?
- qu'en sera-t-il de la ville comme lieu de production de l'habitat ? Quid des types d'habitats ?
- qu'en sera-t-il de la ville comme partie intégrante d'un territoire / d'une biorégion ? Quid des futurs systèmes territoriaux (et notion d'hinterland) ?

A partir de chaque champ thématique évoqué (ville hospitalière, habitat et système territorial), le groupe de travail imaginera et représentera les territoires désirables de demain en répondant aux deux questions suivantes :

- En quoi la crise agit-elle comme un révélateur des enjeux à relever ?
- Quels horizons post-bifurcation écologique heureux peut-on imaginer ?

La ville de 2040 est presque totalement à imaginer pour autant, elle est presque totalement déjà-là !

4 - Nos vies (im)mobiles

Cet atelier est piloté par :

ADU - Agence de développement et d'urbanisme du pays de Montbéliard

AGAM - Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

ATU - Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours

AUTB - Agence d'urbanisme du territoire de Belfort

"La transition mobilitaire est un concept qui caractérise le passage progressif d'une sédentarité dominante à une hypermobilité dominante. Cette mobilité généralisée a par exemple conduit à ce qu'en cinquante ans, la distance moyenne parcourue par un français a été multipliée par neuf." Hartmut Ross L'expérience singulière du confinement a généré trois ébranlements qu'il faut investiguer pour comprendre, apprendre et agir. 1) L'économie de la mobilité : il s'agira de porter une réflexion sur l'adaptation, l'évolution du modèle économique des réseaux de transports publics, qui ont connu une forte baisse de leurs recettes pendant le confinement. Ce niveau de recettes risque de mettre beaucoup de temps avant d'atteindre son niveau d'avant la crise sanitaire. Cette thématique sera aussi traitée sous l'angle de l'adaptation/reconversion des grandes entreprises productrices de mobilités (constructeurs automobiles, entreprises du ferroviaire, secteur de l'aéronautique,...) et de l'émergence de nouvelles filières. 2) La dilatation des espaces : il s'agira de réfléchir à l'évolution de l'accès aux services, à la distanciation entre les personnes. Ceci appellera à imaginer de nouveaux aménagements urbains, d'appréhender différemment les espaces publics, voire de s'appuyer sur le design urbain. 3) Les nouveaux services, les nouveaux usages : il s'agira d'imaginer l'évolution des réseaux de transport, tant sur l'accueil physique des voyageurs que des services à leur proposer. Certains services pourront devenir mobiles, quand d'autres le seront moins.

5 - Nous avons mis fin à l'artificialisation des sols : on vous explique comment !

Cet atelier est piloté par :

ADEUPa - Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne

ADEUS - Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise

Enfin la biodiversité ne décline plus ! Les terres agricoles et naturelles ne sont plus grignotées par l'urbanisation ! Les écolos sont aux anges ! Mais ils ne sont pas les seuls... Comment éviter une flambée des prix du foncier et de l'immobilier ? Comment réinventer le modèle des lotissements « attractifs » des communes péri-urbaines et rurales ? Quelle acceptation sociale de la densité et quel rôle du citoyen ? Quels modèles économiques à inventer pour ne pas entraver le développement des entreprises, dans le jeu de la compétition internationale ? Comment la crise de la COVID-19 a participé à cette bifurcation ? Et surtout qui va payer cette transition ? Et comment ? Nous vous expliquerons comment les territoires vont gagner en plasticité, et se remodeler pour mieux articuler habitats naturels et anthropiques. Et ce avec une quadruple exigence : écologiste, sociale, économique et démocratique ! Une gageure, me direz-vous ? Que nenni ! Vous serez surpris !

6 - Réussir les territoires zéro-carbone en vingt ans, un défi commun

Cet atelier est piloté par :

AudeLor - Agence d'urbanisme, de développement économique et technopole du Pays de Lorient

AURAN- Agence d'urbanisme de la région nantaise

FNAU – Fédération nationale des agences d'urbanisme

En 2040, les territoires auront tous atteint l'objectif du zéro-carbone : ils afficheront tous un bilan énergétique neutre, un équilibre entre la quantité de CO2 émise et celle que la nature et les hommes sont capables de stocker. Cette politique ambitieuse demandera d'avoir radicalement changé les modes de productions, de distribution, de stockage et de consommation de l'énergie. Tous les acteurs du territoire auront ainsi à rôle à jouer : des industriels, aux collectivités en passant bien sûr par les citoyens. Des modes de déplacement non polluants, à la rénovation des bâtiments, à la réutilisation des déchets, à la consommation locale et bien sûr aux énergies renouvelables, tout aura été bouleversé dans les modes de vie des habitants et dans la manière de faire la ville. Après le choc qu'aura été la crise sanitaire de la COVID-19 en 2020 et la crise économique liée, la transformation radicale du zéro-carbone aura transformé les villes, les relations entre les territoires et... le travail des urbanistes ! Comment alors renouveler nos modèles énergétiques ? Comment mobiliser tous les acteurs pour les faire travailler ensemble, dans une même direction : celle du zéro-carbone ? Et quelles conséquences sur les territoires ?

7 - France productive, le nouveau territorial par l'industrie

Cet atelier est piloté par :

AUAT - Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine

AUDIAR - Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise

Il n'y a pas une industrie, mais des industries ! Aussi, pour pallier à cette difficulté, il est proposé dans cet atelier de recentrer les réflexions sur deux systèmes productifs, l'agroalimentaire et l'aérospatial au cœur de la souveraineté industrielle française. L'objectif est de rendre compte des singularités de ces deux marchés en matière de développement territorial et d'écosystème. Penser une France productive « heureuse » en 2040, dans la situation actuelle, revient de fait à considérer que l'industrie (au sens large de système industriel) aura toujours sa place à l'avenir au sein de l'économie et des territoires. Pour atteindre cet objectif :

- Quelles auront été les clés de réussite ?
- Quelles opportunités liées à la transformation numérique des modes de conception, production et distribution industrielle ? à l'enjeu de souveraineté (nationale ou européenne) des activités industrielles ? aux logiques de préférences consuméristes pour le « localisme » ? ...
- Quels rôles devront jouer les collectivités locales et l'ensemble des acteurs publics ?
- Comment sera-t-on passé d'une politique de croissance à une politique de développement territorial ?
-

8 - Lowtech et territoires, une synergie prometteuse

Cet atelier est piloté par :

ADEUPa - Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne

Institut Paris Région

Depuis quelques années, les low-tech, ou innovations basse technologie, gagnent en notoriété. De nombreuses initiatives low-tech se développent en France. Elles dessinent des alternatives crédibles au tout-technologique,

réinterrogent nos modèles de développement et s'inscrivent dans l'ambition de transformation écologique. Ces innovations utiles, sobres et adaptées au contexte local, constituent un formidable levier de développement. Elles améliorent la résilience des territoires dans un contexte de tension sur les ressources et participent d'un nouveau récit positif du progrès. L'atelier low-tech questionnera ce que pourrait être la vie quotidienne low-tech en 2040 et le chemin pour y arriver. Qu'impliquerait-elle en termes d'habitat, de consommation, de déplacement, de modèles de production, de fiscalité... Il s'agira de produire un récit sur l'avenir de nos modes de vie dans un contexte où les low-tech auraient trouvé toute leur place.

9 - Entre circuits courts, e-commerce, recherche du bas prix... à quoi ressemblera mon commerce ?

Cet atelier est piloté par :

AURA - Agence d'urbanisme de la région angevine

FNAU – Fédération nationale des agences d'urbanisme

Les débats portant sur l'urbanisme commercial ne datent pas d'hier. Ils ont longtemps porté sur l'équilibre à rechercher entre « petits » et « gros » commerces, et sur le niveau d'interventionnisme attendu de la part des collectivités dans la régulation des m² commerciaux. Plus récemment, ils se sont portés avec plus de vigueur sur l'équilibre à rechercher entre offre commerciale de centralité et de périphérie ; débats et enjeux issus du constat d'une vacance de plus en plus forte dans les espaces commerciaux de centralité mais également de périphérie. A l'heure où environ 7% des biens sont achetés sur internet (et considérant que ce pourcentage est amené à augmenter dans les prochaines années), ces débats paraissent de multiples points de vue devoir être dépassés. En effet, les réflexions prospectives s'orientent désormais sur les nouvelles attentes en matière de consommation : circuits courts ou circuits longs ? bas-prix et/ou achat responsable ? Commerce physique et/ou numérique ? Par la loi anti-gaspillage, une nouvelle forme de commerce autour de l'économie circulaire pourrait se renforcer. Autant de questions qui trouvent un nouvel écho en cette période de reprise suite à la crise économique de la COVID-19 qui a agi comme un révélateur des fragilités de certains commerces et un accélérateur des transitions dans les modes de consommation. Bien que s'éloignant du champ classique d'analyse de l'urbanisme commercial, ces sujets ne doivent pas être déconnectés d'une analyse des effets territoriaux de ces recompositions. Ainsi, la question de la place du commerce dans la ville et les territoires est re-questionnée : dans un contexte de transitions écologiques, quelle forme le commerce prend-il en 2040 ? Entre localisme, bas-prix et e-commerce, quels usages, rôles et structurations du commerce et des cellules commerciales dans les territoires ? Quel rôle sociétal du commerce ?

10 - Géopolitique de la mer : cap vers l'horizon 2040

Cet atelier est piloté par :

Finistère 360°

FNAU – Fédération nationale des agences d'urbanisme

MOT – Mission opérationnelle transfrontalière

A la fois espaces et ressources, la mer est traversée par les mêmes transitions que la terre et par des interactions parfois insoupçonnées et complexes. Comment prendre en compte ce nouveau territoire et les opportunités qu'il soulève pour faire des bassins maritimes de nouveaux bassins de vie, tout en rappelant que la mer est un bien commun ? La façade maritime comme nouvelle frontière, en 2040 gageons de changer le regard et de regarder la terre « depuis la mer » !

11 - Quelle fabrique de la décision publique ?

Cet atelier est piloté par :

Urba 4 – Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes

(Agence d'urbanisme et de développement Clermont-Métropole, Epures - Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, UrbaLyon - Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, AURG - Agence d'urbanisme de la région grenobloise)

En 2020 : Les crises économiques, sociales, sanitaires et environnementales s'accroissent et s'entrechoquent. Les populations manifestent et s'expriment. Dans tous les domaines d'activité, des professionnels et des associations s'engagent et innovent. Certaines entreprises cherchent à évoluer, avec un rapport au travail qui change. Les

acteurs publics tentent de s'adapter aussi, avec un besoin de proposer de nouveaux modes d'action territoriale. En 2040 : Les modalités du dialogue entre les parties prenantes des territoires ont évolué en lien avec l'objectif d'aller vers plus de soutenabilité et de résilience territoriale, dans un contexte marqué par la montée des incertitudes et des effets de l'anthropocène. Au côté des acteurs publics, des expertises scientifiques et d'usage, les professionnels de l'ingénierie territoriale se sont repositionnés. Quel rôle les agences d'urbanisme jouent-elles dans la fabrique de la décision publique ? Comment ont-elles adapté leurs métiers, leurs méthodes, leurs outils et leurs stratégies d'alliances dans ce nouveau paysage. En 2040, quelle fabrique de la décision publique contribuant à la soutenabilité et à la résilience des territoires ? Quels acteurs et quelle place pour les agences dans le dialogue territorial ?

12 - Vers un monde numérique inclusif

Cet atelier est piloté par :

FNAU – Fédération nationale des agences d'urbanisme

1/ Modes de vie numériques du quotidien - Entre présentiel et à distance, quelles nouvelles organisations du travail et des études pour les individus dans 20 ans ? - Quels modes de vie et nouveaux agencements territoriaux ? Stratégies résidentielles, déplacements, organisation des lieux pour le travail et l'habité ?

2/ Droit au numérique pour tous, cultures numériques - Accès au numérique pour tous : quels enjeux technologiques, juridiques, sociaux... (Formation à la maîtrise des outils, du référentiel culturel...) pour la mise en capacité de chacun (enfants, jeunes, personnes âgées, en situation précaire...) - Civic-tech, co-construction numérique, quels nouveaux champs possibles ?

3/ Technologies et services numériques, quoi de nouveau en 2040 ? - Réseaux, applications, maisons intelligentes, capteurs et objets connectés, corps numériques, hologrammes, réalité augmentée ... - A quoi pourraient ressembler la mobilité, la médecine, la culture, l'e-paiement en 2040 transformés par le numérique ? - Un numérique zéro carbone est-il possible ?

4/ Data - Quelles nouvelles sources de données ? (big data, données personnelles, peau digitale, objets connectés, crowdsourcing, données territoriales...) - Quelles nouvelles méthodes de création, de collecte et de mobilisation de la donnée ?

5/ Gouvernance et modèles économiques A quoi ressemblera un écosystème numérique territorial en 2040 ? Entre cyber sécurité et surveillance numérique, quelles régulations ? Quelles nouvelles chaînes de valeur entre Gafam, ubérisation, start-up et plateformes collaboratives et citoyennes ? Entre smart city et communs, quels rôles des autorités locales et nationales dans la gouvernance numérique ?